



Gemeinsame Einrichtung KVG
Institution commune LAMal
Istituzione comune LAMal

A tous les assureurs-maladie

Vos interlocuteurs	Ligne directe	E-mail	Date
Yannick Schwarz	032 625 30 48	yannick.schwarz@kvg.org	29.07.2024
Magnus Vieten	032 625 30 64	magnus.vieten@kvg.org	

Données sur la compensation des risques 2024 : coûts bruts moins les restitutions

Mesdames et Messieurs,

Nous souhaitons attirer votre attention sur le fait que pour les données 2023 et 2024 (état au 28.02.2025), les coûts bruts selon l'art. 6 al. 1h [OCoR](#) (état au 1er janvier 2025) doivent être fournis pour la compensation des risques 2024, déduction faite des restitutions effectués par les titulaires d'autorisations de mise sur le marché de médicaments.

Nous mentionnerons ceci en conséquence dans le guide de la compensation des risques 2024, que nous publierons probablement vers la fin de l'année 2024.

Avec nos cordiales salutations,

Institution commune LAMal